

P

# PREMIÈRES INFORMATIONS

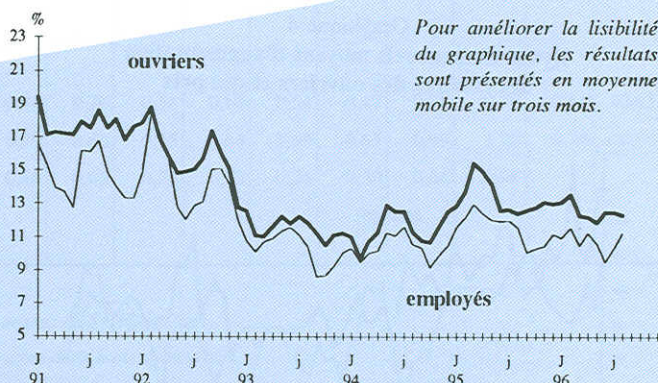
## et PREMIÈRES SYNTHÈSES

### ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE SEPTEMBRE 1996

En septembre 1996, les proportions de salariés augmentés sont nettement supérieures à celles enregistrées les deux dernières années à la même date. Avec une faible inflation, les salaires évoluent à nouveau plus rapidement que les prix, ce qui conduit à des gains de pouvoir d'achat plus élevés qu'auparavant. Les ouvriers ont été un peu plus nombreux à bénéficier d'une augmentation de leur salaire de base qu'en août 1996, mais la proportion d'employés augmentés diminue. Comme chaque année, les augmentations accordées en septembre sont en moyenne plus faibles que celles de l'été. Le délai moyen entre deux augmentations s'allonge pour les ouvriers, et reste stable pour les employés.

Les proportions de salariés augmentés en septembre 1996 sont nettement supérieures à celles de septembre 1995 et 1994. 12,7 % des ouvriers et 13,5 % des employés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base en septembre 1996 (données CVS). Pour les ouvriers, cette proportion est en légère hausse par rapport à celle enregistrée en août, mais pour les employés elle diminue (la proportion d'employés augmentés en août était particulièrement élevée).

Graphique 1  
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés  
(données Corrigées des Variations Saisonnières)



Les augmentations annuelles de salaire se stabilisent pour les ouvriers et augmentent à nouveau pour les autres catégories de salariés, et notamment pour les employés.

Les ouvriers et les employés augmentés en septembre ont reçu une augmentation de 1,0 % en moyenne. Les augmentations accordées en septembre sont habituellement faibles; en 1996 elles sont comparables à celles des deux dernières années. Les augmentations sont très concentrées : 50 % d'entre elles sont comprises entre 0,6 et 1,0 % pour les ouvriers, et entre 0,7 et 1,0 % pour les employés.

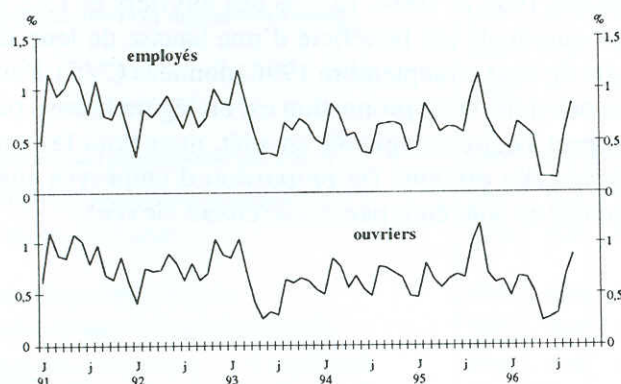
Le délai moyen entre deux augmentations s'allonge légèrement pour les ouvriers, et reste stable pour les employés.

Les rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires diminuent pour ces deux catégories de salariés. Cependant, les rythmes mensuels moyens d'augmentation des prix ayant fortement ralenti, les salaires augmentent à nouveau plus rapidement que les prix, contrairement aux tendances observées depuis plusieurs mois.

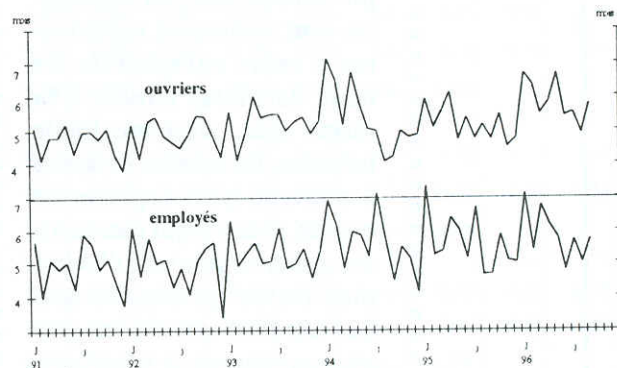
Tirées à la hausse par la faible inflation de l'été, les réserves de pouvoir d'achat des salariés n'ayant pas été augmentés se redressent très nettement en septembre pour les ouvriers comme pour les employés, atteignant ainsi leur plus haut niveau de l'année. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,9 %.

*Des améliorations dans la gestion et le traitement informatique de l'enquête peuvent avoir induit une légère discontinuité de série à partir de février 1996.*

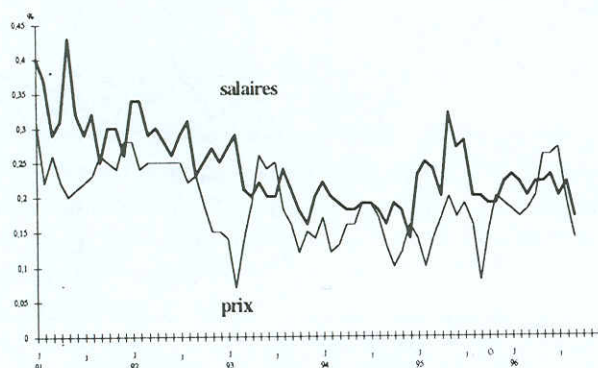
Graphique 2  
Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



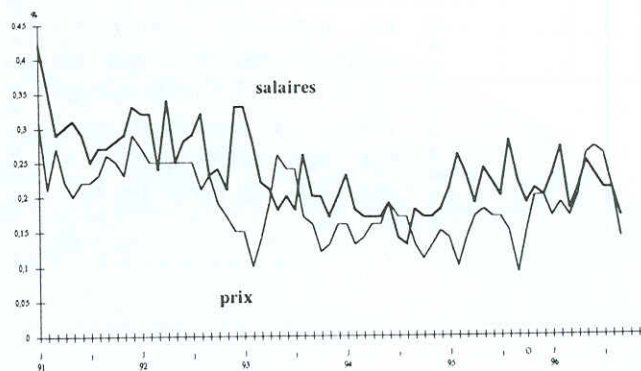
Graphique 3  
Délai moyen séparant deux augmentations



Graphique 4  
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5  
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



*La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le Premières Informations n°345 du 30 juin 1993 et le Premières informations n°444 du 20 janvier 1995.*

### Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1994	9,45	11,27	8,43	12,50	12,96	13,17	11,53	12,94	(1) 9,52	9,94	12,69
	1995	12,64	13,63	14,89	17,72	12,14	12,60	13,16	12,29	11,81	13,81	12,68	12,78
	1996	13,52	12,97	14,14	9,86	12,67	13,15	11,66	12,67	12,72			
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%) (2)	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,54	1,54	1,56	1,54
	1995	1,55	1,61	1,70	1,78	1,81	1,85	1,92	1,93	1,96	2,01	2,01	2,02
	1996	2,04	2,02	2,01	1,93	1,93	1,94	1,87	1,88	1,87			
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté										(1)			
Moyenne des augmentations accordées (%)	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,74	1,00	0,88	0,75
	1995	1,38	1,24	1,31	1,23	1,52	1,42	1,31	n.s.	0,97	1,03	0,85	1,03
	1996	1,49	1,40	1,14	1,28	1,48	1,21	1,10	n.s.	0,96			
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,63	5,19	4,80	5,34
	1995	5,95	5,08	5,56	6,16	4,72	5,35	4,81	n.s.	4,77	5,42	4,49	4,72
	1996	6,56	6,50	5,67	5,77	6,67	5,38	5,49	n.s.	5,75			
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16	0,19	0,18	0,14
	1995	0,23	0,24	0,24	0,20	0,32	0,27	0,27	n.s.	0,20	0,19	0,19	0,22
	1996	0,23	0,22	0,20	0,22	0,22	0,23	0,20	n.s.	0,17			
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (3) /délai moyen - pourcentage)	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13	0,10	0,12	0,16
	1995	0,14	0,10	0,14	0,17	0,20	0,17	0,19	n.s.	0,08	0,15	0,20	0,19
	1996	0,18	0,17	0,18	0,20	0,26	0,26	0,27	n.s.	0,14			
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (4) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (3) - pourcentage)	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,74	0,69	0,65	0,47
	1995	0,46	0,79	0,63	0,55	0,64	0,69	0,65	0,99	1,20	0,70	0,60	0,53
	1996	0,48	0,66	0,65	0,50	0,23	0,26	0,30	0,66	0,88			

(1) : Les chiffres de septembre 1996 sont provisoires.

(2) : Il s'agit des seules augmentations décidées par les entreprises, donc hausses du SMIC exclues.

(3) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard.

(4) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, MTAS-DARES.

## Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1994	9,12	10,85	8,44	10,75	11,30	11,81	10,18	12,83	(1) 8,73	9,58	9,23	10,96
	1995	11,39	12,39	12,84	13,71	10,76	11,63	13,56	10,86	10,39	9,06	11,51	10,83
	1996	11,25	10,84	12,70	8,01	13,13	10,71	4,66	15,72	13,52			
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%) (2)	1994	1,51	1,50	1,48	1,45	1,45	1,46	1,43	1,46	1,45	1,45	1,44	1,42
	1995	1,43	1,48	1,54	1,62	1,65	1,66	1,78	1,77	1,79	1,78	1,82	1,83
	1996	1,82	1,80	1,82	1,73	1,75	1,75	1,60	1,66	1,68			
<b>ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION</b>	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Entreprises ayant augmenté</b>										(1)			
Moyenne des augmentations accordées (%)	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,80	0,96	0,85	0,80
	1995	1,56	1,31	1,22	1,19	1,44	1,15	1,32	n.s.	1,05	1,08	1,03	1,02
	1996	1,63	1,45	1,24	1,29	1,47	1,10	1,19	n.s.	0,96			
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,47	5,63	5,17	4,61
	1995	7,26	5,85	5,26	6,56	6,03	5,10	6,71	n.s.	4,68	5,79	4,99	5,06
	1996	7,11	5,38	6,73	6,09	5,86	4,77	5,69	n.s.	5,70			
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/délai moyen - pourcentage)	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,18	0,17	0,17	0,17
	1995	0,22	0,22	0,23	0,18	0,24	0,23	0,20	n.s.	0,22	0,19	0,21	0,20
	1996	0,23	0,27	0,18	0,21	0,25	0,23	0,21	n.s.	0,17			
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (3) /délai moyen - pourcentage)	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13	0,11	0,13	0,16
	1995	0,14	0,10	0,14	0,17	0,18	0,17	0,17	n.s.	0,09	0,15	0,20	0,20
	1996	0,18	0,19	0,17	0,20	0,26	0,27	0,26	n.s.	0,14			
<b>Entreprises n'ayant pas augmenté</b>													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (4) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (3) - pourcentage)	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66	0,67	0,64	0,40
	1995	0,43	0,85	0,72	0,58	0,63	0,62	0,58	0,95	1,15	0,75	0,57	0,48
	1996	0,43	0,67	0,61	0,54	0,14	0,14	0,13	0,56	0,85			

(1) : Les chiffres de septembre 1996 sont provisoires.

(2) : Il s'agit des seules augmentations décidées par les entreprises, donc hausses du SMIC exclues.

(3) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard.

(4) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, MTAS-DARES.

**PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHESSES** sont éditées par le Ministère du travail et des affaires sociales, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.22.60. Télécopie 01. 44.38.24.43. Directeur de la publication : Claude Seibel.

Comité de rédaction : Jean-Yves Rognant et Catherine Demaison. Maquettistes : Daniel Lepesant et Guy Barbut. Conception graphique : Ministère du travail et des affaires sociales. Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : la documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex. Tél. : 01.48.39.56.00. Télécopie : 01.48.39.56.01 - PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHESSES : 1 an (52 n°) : 650 F - Europe : 730 F - Autres pays : 970 F. Publicité : Ministère du travail et des affaires sociales. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD